

NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LES VÉTÉRAN

Depuis la saison 2024-2025, les catégories administratives des vétérans ont changé (voir art II.302 des règlements administratifs, p.55).

Cela va donc impliquer de nouveaux tableaux pour les championnats de France Vétérans.

Chaque échelon comporte désormais quatorze catégories :

DAMES

- Vétérans V40-V45 : âgées de 40 à 49 ans
- Vétérans V50-V55 : âgées de 50 à 59 ans
- Vétérans V60 : âgées de 60 à 64 ans
- Vétérans V65 : âgées de 65 à 69 ans
- Vétérans V70 : âgées de 70 à 74 ans
- Vétérans V75 : âgées de plus de 75 à 79 ans
- Vétérans V80 : âgées de plus de 80 ans au 1er janvier de la saison en cours

MESSIEURS

- Vétérans V40-V45 : âgés de 40 à 49 ans
- Vétérans V50-V55 : âgés de 50 à 59 ans
- Vétérans V60 : âgés de plus de 60 à 64 ans
- Vétérans V65 : âgés de plus de 65 à 69 ans
- Vétérans V70 : âgés de plus de 70 à 74 ans
- Vétérans V75 : âgés de plus de 75 à 79 ans
- Vétérans V80 : âgés de plus de 80 ans au 1er janvier de la saison en cours